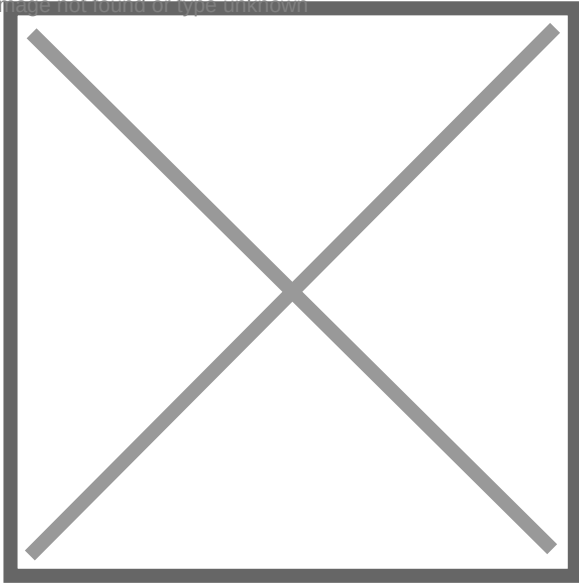


Image not found or type unknown



Préavis dispensé : 2.5 jours de congé ou pas?

Par **laetitia29**, le **02/07/2009** à **21:10**

Bonjour,
j 'ai démissionné avec un préavis d'1 mois dispensé d 'un comme un accord avec mon employeur, mais ai je droit à 2.5 jours de congés en plus pour ce mois ci.